



### INTÉGRATION

# Le Congo et le Cameroun bientôt reliés par un chemin de fer

Le Congo et le Cameroun ont signé, le 5 décembre à Brazzaville, un contrat de partenariat pour la construction d'une ligne de chemin de fer de 149 kilomètres reliant le site de production du gisement de fer Nabemba-Mbalam, dans la Sangha, au port de Kribi, au Sud du Cameroun.

Le projet sera mis en œuvre et financé par un consortium chinois à hauteur de 1,3 milliard de dollars. Les travaux vont s'exécuter sur une durée de trente-six mois dont une période d'études de six mois.

Page 2



Les deux parties signant l'accord de partenariat/Adiac

### DIPLOMATIE

## Justin Inzun Kakiak nouvel ambassadeur de la RDC au Congo



L'ancien administrateur général de l'Agence nationale de renseignements de la République démocratique du Congo (RDC), Justin Inzun Kakiak, vient d'être nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo.

Il succède à Christophe Muzungu, arrivé au terme de son mandat après douze ans de service. Ce dernier a fait ses adieux, le 30 septembre dernier, au président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

Page 3

### STATISTIQUES

## L'INS signe avec l'ARPCE



L'échange des parapheurs entre les deux directeurs généraux/Adiac

Le directeur général de l'Institut national des statistiques (INS), Gaspard Symphorien Mbou Likibi, et le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, ont conclu, le 6 décembre à Brazzaville, un protocole d'accord de collaboration qui vise la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux struc-

tures. Ce contrat va permettre à l'INS et à l'ARPCE de collecter et de fournir des informations des secteurs des postes et des communications électroniques auprès des organismes internationaux.

Page 3

### ELIMINATOIRES CAN FÉMININE 2024

## Le Congo échoue à la porte de la qualification

Les Diables rouges seniors dames n'iront pas au Maroc pour y disputer, l'année prochaine, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Elles ont raté leur qualification à l'issue du match nul concédé le 5 décembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à la sélection tunisienne lors de la rencontre retour des éliminatoires de la compétition. L'attente devient longue puisque le Congo n'a pas disputé la CAN des dames depuis 2008.

Page 14

### ÉDITORIAL

## Conséquence

Page 2

## ÉDITORIAL

## Conséquence

Les résultats obtenus lors des deux premières apparitions des Diables noirs sur l'échiquier continental ne poussent pas à l'optimisme. Ces revers renforcent la thèse selon laquelle les vainqueurs de la Coupe du Congo, qui disputent seulement leur deuxième phase de groupes d'une compétition africaine de leur histoire, n'ont pas encore terminé leur phase d'apprentissage.

Le représentant congolais occupe actuellement une inquiétante dernière place de son groupe sans qu'aucun point n'ait été marqué et a désormais pour objectif de faire un carton plein lors des quatre matches qui lui restent pour relancer ses chances de qualification en quarts de finale.

Une situation très inconfortable dans la mesure où gagner tous les matches devient une mission quasi illusoire. Il y a de quoi s'inquiéter en tenant compte de la double confrontation à venir face aux Marocains de la Renaissance sportive de Berkane et de l'état de forme actuelle du club congolais dont la manière de préparer sa campagne africaine a fait couler beaucoup d'encre avec le changement d'entraîneur.

La décision de reporter volontairement les matches avancés de la ligue 1 pour se consacrer uniquement aux rencontres de la Coupe de la confédération prévues cinq jours n'a pas apporté la confiance nécessaire pour voyager loin, le championnat national étant le canal sur lequel s'appuie la majorité d'équipes engagées à des joutes internationales pour mieux répéter leurs gammes.

Conséquence : avec seulement deux matches de compétition locale dans les jambes, les Diables noirs n'ont pas pesé lourd face à la tornade du Stade malien et ne sont pas parvenus à se relancer en Afrique du Sud. Pour rivaliser avec les meilleurs du continent, il faut faire preuve d'un minimum de professionnalisme.

Continuons d'apprendre.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## DIPLOMATIE

## Justin Inzun Kakiak nouvel ambassadeur de la RDC au Congo

L'ancien administrateur général de l'Agence nationale de renseignements (ANR) de la République démocratique du Congo (RDC), Justin Inzun Kakiak, vient d'être nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo, a-t-on appris le 4 décembre.



L'annonce de la nomination de Justin Inzun Kakiak comme ambassadeur en République du Congo a été faite à la suite d'une série d'ordonnances lues sur la chaîne nationale de radio et de télévision. Il succède à Christophe Muzungu, arrivé au terme de son mandat après douze ans de service à ce poste, et ayant fait ses adieux le 30 septembre dernier au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Suite à son départ de la République du Congo, l'ambassadeur Christophe Muzun-

gu prendra désormais ses fonctions à Dakar, au Sénégal, en tant qu'ambassadeur de la RDC, avec une juridiction sur le Mali, la Gambie et le Cap-Vert.

Précisons que les deux Congo sont des pays dont les capitales sont les plus proches au monde et entretiennent de bonnes relations d'amitié et de coopération. Depuis l'accession de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême, les relations diplomatiques entre les deux Etats se sont davantage améliorées.

*Yvette Reine Nzaba*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## INTÉGRATION

## Le Congo et le Cameroun bientôt reliés par un chemin de fer

Le Congo et le Cameroun ont signé, le 5 décembre à Brazzaville, un contrat de partenariat pour la construction d'une ligne de chemin de fer de 149 kilomètres reliant le site de production du gisement de fer Nabemba-Mbalam, dans la Sangha, au port de Kribi, au Sud du Cameroun, pour un coût prévisionnel de 1,3 milliard de dollars.

La construction de la voie ferrée entre Nabemba et le port de Kribi fait partie des projets retenus par le Congo et le Cameroun dans le cadre de l'exploitation conjointe du gisement de fer Nabemba-Mbalam. Le projet sera mis en œuvre par un consortium chinois qui le finance à 1,3 milliard de dollars. Il porte sur le financement, la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer longue de 149 kilomètres, reliant le site d'exploitation du gisement Nabemba, dans le département de la Sangha, au port autonome de Kribi, au Sud du Cameroun, où sera construit un port minéralier capable de traiter 125 millions de tonnes de fer par an. Les travaux financés entièrement par le consortium, à hauteur de 1,3 milliard de dollars, vont s'exécuter sur une durée prévisionnelle de trente-six mois, dont une période de complétion d'études



Les deux parties signant l'accord de partenariat/Adiac

additionnelles de six mois nécessaires à la réalisation du programme d'investissements de démarrage. « Le projet va générer plus de 23 milliards de dollars de revenus fiscaux directs et plus de vingt mille emplois directs et indirects à la République du Congo. L'objectif est de produire, à terme, 125 millions de tonnes de fer enrichi par an. La se-

conde phase portera sur la construction d'une dorsale ferroviaire de 1300 kilomètres reliant les départements de la Sangha et du Kouilou. Par ce projet, le Congo et le Cameroun deviendront la cinquième puissance productrice de fer de la planète », a précisé le directeur général de la société camerounaise Bestway F.LTD, Alexandre Mbiam.

Durant les trois premières années, la production prévisionnelle sera de 10 millions de tonnes de fer par an, avant d'atteindre un pic annuel de 125 millions de tonnes. Le fer à produire, a-t-il renchéri, sera transformé en partie localement afin de favoriser la chute des prix du fer à béton sur le marché national et promouvoir l'éclosion de l'industrie immobilière.

S'exprimant à cet effet devant le ministre d'Etat, ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Pierre Oba, le ministre congolais des Transports, Honoré Sayi, et son homologue du Cameroun, Bibé Ngallé, ont salué la mise en œuvre de ce projet qui renforce la coopération bilatérale entre les deux pays.

**Firmin Oyé**

## STATISTIQUE

## L'INS signe avec l'ARPCE

Le directeur général de l'Institut national des statistiques (INS), Gaspard Symphorien Mbou Likibi, et le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, ont signé, le 6 décembre à Brazzaville, un protocole d'accord de collaboration qui vise la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux structures.

Le protocole d'accord conclu permettra aux deux structures de procéder, de manière coordonnée, à la collecte et à la fourniture des informations des secteurs des postes et des communications électroniques auprès des organismes internationaux. En le signant, l'INS s'engage à mettre à la disposition de l'ARPCE son expertise dans les champs d'activité qui touchent à la statistique ; fournir à l'ARPCE des informations relatives à la réglementation de l'INS et aux méthodes de recueil des données statistiques ; informer l'ARPCE un mois à l'avance du début des opérations de recueil des données auprès de la population et des ménages ainsi que du contenu et de la périodicité de renseignement des questionnaires transmis par les institutions internationales à l'INS, en lien avec les secteurs régulés par l'ARPCE ; fournir à l'ARPCE toute information utile et un appui nécessaire à la mise en œuvre du protocole. Entretien avec l'ARPCE des relations d'échanges et de concertation qui contribuent au développement des parties dans leurs missions communes, rappelées dans le préambule de l'accord.



L'échange des parapheurs entre les deux directeurs généraux/Adiac

Pour sa part, l'ARPCE devra verser à l'INS une contribution en espèces du budget convenu d'un commun accord, en monnaie locale dans le cadre des campagnes de recueil de données auprès de la population et des ménages, en rapport avec les secteurs régulés par

l'ARPCE. Elle devra mettre à la disposition de l'INS son expertise dans les champs d'activités qui touchent les technologies de l'information et de la télécommunication ; lui donner des informations relatives à la réglementation, aux autorisations de fournir des services

postaux et de communications électroniques ; informer l'INS du contenu et de la périodicité de renseignement des questionnaires transmis par les institutions internationales à l'ARPCE ; instituer et maintenir un cadre d'échange et de concertation avec l'INS en tant qu'organisme

public de production des statistiques officielles, en application de sa propre politique de formation du personnel statisticien de qualité.

Evoquant l'importance de cet accord pour le pays de façon générale et pour les deux directions de façon particulière, le directeur général de l'INS, Gaspard Symphorien Mbou Likibi, a indiqué qu'ils ont en commun des statistiques ou des informations fournies généralement aux organismes internationaux, ajoutant : « C'est tout à fait fondamental que nos deux structures soient appelées à collaborer ».

Le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala, a quant à lui précisé : « A travers cette signature, l'ARPCE entend faire rayonner le Congo au niveau des agences internationales de notation par la mise à leur disposition des données fiables sur les secteurs qu'elle régule. Notre présent engagement à conjuguer nos efforts à l'effet de ce rayonnement est d'une importance majeure pour le classement du Congo au niveau international dans l'indice de développement des TIC et du secteur postal ».

**Guillaume Ondze**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

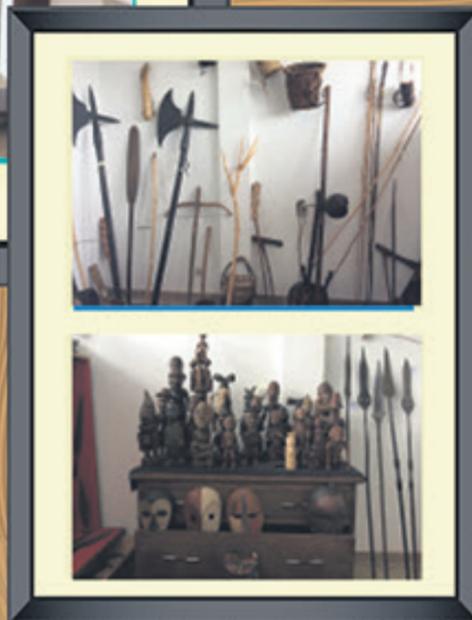
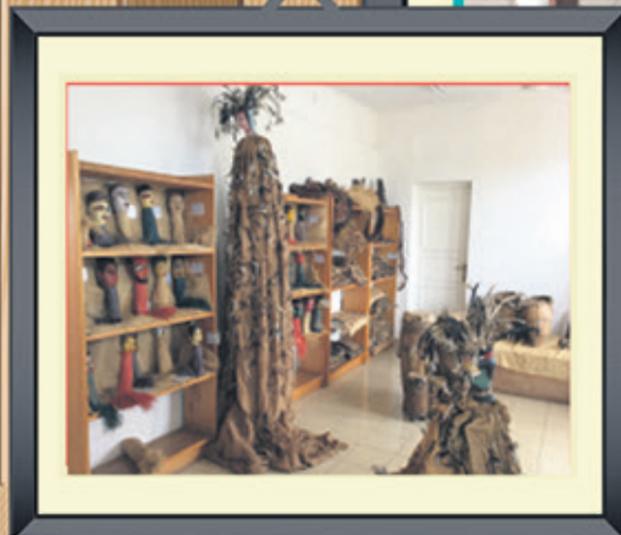
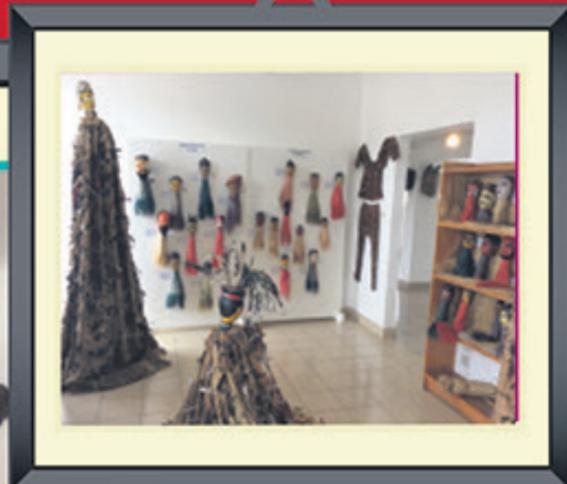
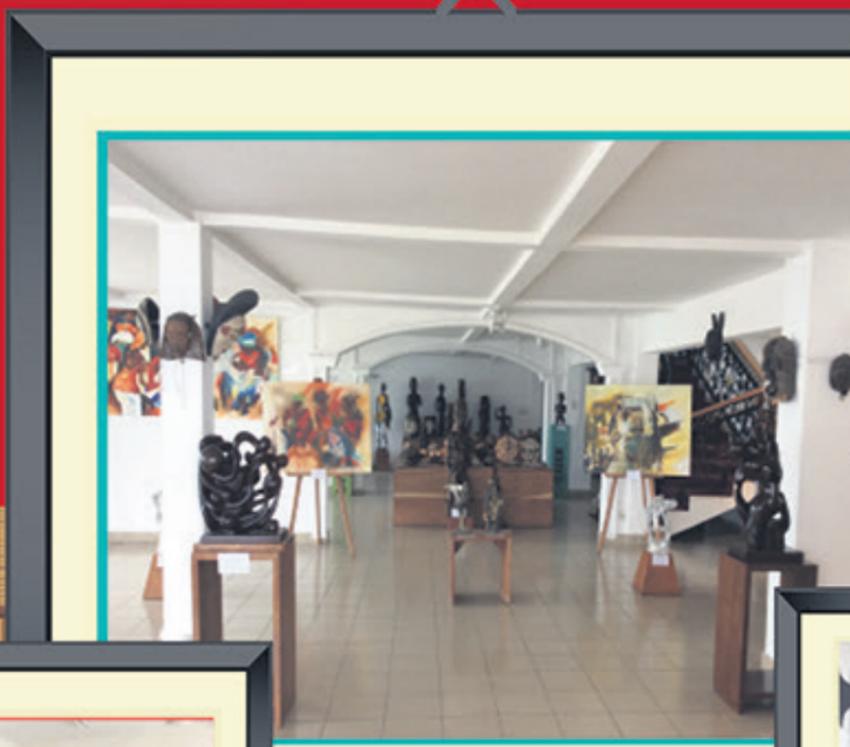
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## PARLEMENT

# Le budget rectificatif 2023 assorti des recommandations

Arrêtée en recettes à la somme de 2 333 008 000 000 FCFA et en dépenses à 1 997 390 000 000 FCFA, la loi de finances rectificative de l'année 2023 a été adoptée le 6 décembre à Brazzaville par les députés, assortie de deux recommandations.

L'Assemblée nationale a, en effet, recommandé au gouvernement de limiter la mobilisation des titres publics au niveau du montant autorisé dans la loi de finances, ainsi que de présenter au Parlement, en vue de son appropriation, le programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie du crédit, conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). Le budget de l'Etat rectificatif, exercice 2023, dégage un excédent budgétaire prévisionnel de 335 618 000 000 FCFA destinés à financer une partie du déficit de trésorerie de 563 000 000 000 FCFA. Le solde du déficit de trésorerie qui est de 227 383 000 000 FCFA sera financé par des apports extérieurs et intérieurs à rechercher. La chambre basse du Parlement a, par ailleurs, approuvé la loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2023 réajusté et arrêté à la somme de 2 825 milliards



58,4 milliards FCFA en recettes ; 2 050 milliards 750 millions FCFA en dépenses. Il dégage un excédent budgétaire prévisionnel de 774 milliards 308 millions FCFA. Les ressources et charges de trésorerie et de financement, évaluées respective-

ment à 250 milliards FCFA et 1 431 milliards 893 millions FCFA, dégageaient pour leur part un solde prévisionnel déficitaire de 1 181 milliards 893 millions FCFA, a précisé la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du

budget de l'Assemblée nationale.

« Le gap prévisionnel à financer résultant de l'ensemble des opérations de la loi de finances pour l'année 2022 avait été arrêté à la somme de 407 milliards 585 millions

FCFA », a-t-elle conclu.

Notons que la plénière a été présidée par le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, et les projets de loi défendus par le ministre chargé du Budget, Ludovic Ngatsé.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FOIRE AGRICOLE

## Les acteurs agropastoraux exposent leurs productions à Brazzaville

Une soixantaine des groupements des acteurs agropastoraux répertoriés dans les différents départements du Congo expose et vend leurs produits, du 6 au 9 décembre à Brazzaville, à la faveur de la première édition du comice agricole. L'ouverture de ce comice a été lancée par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche, Robin Pascal Ongoka.

Dans les différents stands repartis par département, implantés dans l'enceinte du stade Félix-Eboué, au cœur de Poto-Poto, on y trouve une variété diversifiée des produits agricoles, agroindustriels et halieutiques. Ainsi, les visiteurs vont découvrir une gamme de produits, notamment les fruits, les légumes, les produits de transformation tels que la farine de manioc ou fofou, les produits d'élevage tels que la viande de bœuf, de porc, le poulet de chair, les œufs, le poisson, la charcuterie, etc. Le groupement Scdie venu du Pool, district de kinkala, transforme les fruits et légumes séchés. Plus loin, il y a le groupement Agrotraba group, basé dans la Lékoumou, à Sibiti, qui produit de l'huile de palme depuis 2021 et possède une palmeraie de 19 hectares. A cette foire, la Bouenza est représentée par le groupement Socaim qui vend des tomates, des



Visite des stands/DR

pastèques, des arachides et aubergines. La Cuvette Ouest, par le biais de l'Établissement 3I, venu du district d'Itoumbi, œuvre dans la foresterie, produit les noix de palme, l'huile de palme bio et possède une plantation de 45 hectares. Aussi, Pointe-Noire, à travers le

stand du groupement Exotic food, transforme les produits agroalimentaires tels la pâte d'arachide "Emboto en chocolat" et stick emboto.

Au total, plus de 1300 groupements à travers le Congo ont bénéficié des fonds à coûts partagés du Projet d'appui au développement

de l'agriculture commerciale (Pdac) financé par la Banque mondiale et la République du Congo.

Tenu sur le thème « Valorisons les acteurs agropastoraux et halieutiques en consommant local », ce comice facilité et appuyé par les moyens techniques de

Cerpac est une rencontre entre les producteurs et les consommateurs, d'une part, et entre les producteurs afin d'échanger sur leurs expériences, d'autre part, a signifié Isidore Ondoki, coordonnateur national du Pdac. Il a, par ailleurs, exhorté les acteurs agropastoraux à continuer de travailler même après la clôture du projet, espérant que les autorités congolaises oeuvreront davantage afin de trouver des moyens nécessaires pour faire vivre ce secteur.

Pour Robin Pascal Ongoka, il s'agit de stimuler la production à grande échelle des produits agropastoraux et halieutiques, (...) de renforcer la visibilité des produits du terroir et les activités du Pdac.

La tenue de ce comice agricole est la matérialisation de l'une des recommandations de la session du comité de pilotage du Pdac.

**Stanislas Okassou**

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES  
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS  
EN PARTENARIAT MULTILATERAL

## COMMUNIQUE

### Avis d'annulation de procédure d'Appel d'Offres National N° 006-2023/MATIER/DGGT-CEP du 10 août 2023

Le Coordonnateur du « Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville » porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Appel d'Offres National N° 006-2023/MATIER/DGGT-CEP du 10 août 2023, relatif aux « Travaux de construction de vingt-un (21) forages d'eau potable et cinq (05) blocs de latrine VIP, dans différents villages le long de la route (tronçon Dolisie-Kibangou », dont l'ouverture des plis a eu lieu le 14 septembre 2023, que ledit appel d'offres est annulé.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

SI Signé

BATOUNGUIDIO.-

### NOS PROCHAINES FORMATIONS : Février à Avril 2024

ECIFORM-SERVICES organise à Brazzaville et à Pointe Noire à partir de Février 2024 des séminaires de formation au profit des entreprises et des administrations sur les thèmes :

<ul style="list-style-type: none"> <li>—Secrétariat et assistantat</li> <li>—Passation des marchés</li> <li>—Management et leadership</li> <li>—Audit et contrôle interne</li> <li>—Rédaction administrative</li> <li>—Management de la qualité</li> <li>—Gestion de stocks et des achats</li> <li>—Suivi-évaluation des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—Archivage des documents</li> <li>—Gestion axée sur les résultats</li> <li>—Gestion de la trésorerie</li> <li>—GPEC</li> <li>—SST et prévention incendie</li> <li>—Budget-Programme</li> <li>—Vente et prospection</li> <li>—Supply chain Management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—Gestion du risque crédit</li> <li>—Législation du travail</li> <li>—Hygiène-Santé-Sécurité au travail</li> <li>—Analyse financière</li> <li>—Ms Excel : niveau avancé</li> <li>—OUTLOOK : Perfectionnement</li> <li>—Gestion des projet...</li> </ul>
---	--	---

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



## VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

## Les filles du CEG Pierre-Mayindou sensibilisées au phénomène

Le club des filles du Collège d'enseignement général (CEG) Pierre-Mayindou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, ont édifié, le 5 décembre, les élèves des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sur les violences faites aux filles, à travers la poésie et le chant.

La rencontre a été initiée par l'organisation non gouvernementale Azur développement, avec l'appui de l'Union européenne, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Protection des femmes et filles contre les violences ayant pour fondement le genre », qui s'exécute dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire. Il s'agissait de présenter les services offerts par les guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences. Filles et garçons ont ainsi été édifiés sur les manifestations et les conséquences des violences sexuelles, physiques, psychologiques et économiques faites aux filles.

La sensibilisation, à travers une mise en scène, a porté sur le thème « Lutte contre les violences ayant pour base le genre en milieu scolaire dans la société congolaise ». Le slogan « Violence non, violence jamais et violence plus jamais » a servi d'interpellation à la gent féminine



Les élèves du collège Pierre-Mayindou lors de la sensibilisation/Adiac

de dénoncer toutes formes de violences.

Le club des filles du CEG Pierre-Mayindou a souligné les signes de violences et leurs conséquences sur le plan économique, physique et bien d'autres, insistant sur la prévention en milieu scolaire.

La sensibilisation s'est déroulée en présence du responsable de la direction départementale du ministère

de l'Enseignement général, Evariste Mondikabeka, et de l'attaché culturel à la mairie de Mfilou, Paul Abandzounou.

Evariste Mondikabeka a rappelé le rôle de l'école et des enseignants pour une bonne éducation qui éviterait les violences en milieu scolaire et l'attribution des notes par complaisance, sans mérite. Selon lui, l'établissement a un règlement intérieur qui

est régi par des lois et devoirs qui interdisent tout acte de violence en milieu scolaire. L'élève a la responsabilité d'écouter et de partager ces lois aux autres afin d'éviter les objets interdits qui conduisent à la violence. Pour sa part, Paul Abandzounou a assuré les organisateurs de leur soutien dans la lutte contre les violences en milieu scolaire.

L'animatrice de l'association

Azur développement, Herty Nathalie Nguanga, a présenté à cette occasion les services de guichet unique d'assistance qui offre des services gratuits aux victimes de violences, prenant en charge les soins médicaux et les accompagnant aux services de la police, de la gendarmerie, dans les poursuites judiciaires et dans les activités génératrices de revenus.

**Lydie Gisèle Oko**

## JUSTICE

## Une procédure contre un présumé trafiquant de pointes d'ivoire

La section de recherches judiciaires de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière ainsi que ceux du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), a interpellé, le 2 décembre, un individu en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de sept pointes d'ivoire, sectionnées en dix-huit morceaux, l'équivalent de quatre éléphants.

L'individu interpellé sera présenté devant le parquet de la République près le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire, pour répondre de ses actes.

L'éléphant est parmi les espèces animales intégralement protégées par la loi au Congo. Dans le cadre de la protection de la faune, cette loi condamne la détention, la circulation et la commercialisation des espèces protégées. La possession de tout ou partie d'une espèce défendue est strictement interdite. Les contrevenants risquent des peines qui peuvent aller jusqu'à cinq ans de prison ferme avec des fortes amendes.

L'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées stipule que « L'importation ; l'exportation ; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ; ainsi que de leurs trophées sont



Le délinquant interpellé avec les ivoires/Adiac

strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ».

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. Le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

Bien avant cette arrestation, deux présumés trafiquants ont été interpellés, le 24 novembre dernier à Dolisie, dans le département du Niari, pour les mêmes délits, notamment la détention de deux pointes d'ivoire sectionnées en six morceaux, représentant un éléphant tué. La procédure judiciaire inhérente à cette affaire est pendante devant le Tribunal de grande instance de Dolisie.

**Fortuné Ibara**

## NIGER

# Niamey reçoit une délégation russe

Une délégation russe, conduite par le vice-ministre de la Défense, le colonel-général Yunus-Bek Yevkurov, a été reçue, à Niamey, par le président de la transition au Niger, le général Abdourahamane Tiani. Au même moment, Niamey a annoncé mettre fin à deux missions de sécurité et de défense de l'Union européenne (UE) dans le pays.

Le gouvernement de transition au Niger a annoncé mettre fin à deux missions de sécurité et de défense de l'UE dans le pays, au moment où il accueille une délégation russe à Niamey. À l'issue de la rencontre avec cette délégation russe, les parties ont procédé à la signature d'un document d'entente dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre le Niger et la Russie, paraphé par le ministre d'Etat nigérien à la Défense, le général de corps d'armée, Salifou Mody, et le vice-ministre de la Défense de Russie, le colonel-général, Yunus-Bek Yevkurov. Il s'agit de la première visite officielle d'un membre du gouvernement russe au Niger depuis le coup d'État qui a renversé le président Mohamed Bazoum. Le gouvernement de transition a annoncé dans un communiqué la dénonciation de l'accord de coopération militaire passé avec l'UE relatif au statut de la mission «Eucap Sahel Niger», acté depuis 2012. Cette mission de 120 Européens avait pour objectif de soutenir «les forces de sécurité intérieure, les autorités nigériennes ainsi que les acteurs non-gouvernementaux», dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.



Le général Tchiani et une délégation russe Koad.com

Le gouvernement nigérien a également déclaré le retrait du consentement accordé pour le déploiement d'une mission de partenariat militaire de l'UE nommée «EUM-PM». Cette mission a été lancée en février à « la demande des autorités nigériennes, pour soutenir le pays dans sa lutte contre les groupes armés terroristes », selon le Conseil de l'UE. Le Niger est en proie à des violences jihadistes dans l'Ouest et le Sud-Est du pays. Le gouvernement nigérien ajoute qu'il « décide du re-

trait des privilèges et immunités accordées » dans le cadre de cette mission, sans précisions. En septembre dernier, le Conseil de l'Europe a prolongé le mandat de cette mission jusqu'en septembre 2024. La semaine dernière, les autorités militaires nigériennes ont abrogé une loi de 2015 criminalisant le trafic de migrants, adoptée dans le cadre d'un accord avec l'UE pour combattre l'immigration des ressortissants africains vers l'Europe en passant par le Niger et certains pays du Maghreb. Depuis le coup

d'État du 26 juillet dernier contre le président Mohamed Bazoum, les relations entre le Niger et l'UE sont devenues tendues. L'UE refuse toujours de reconnaître les autorités militaires nigériennes et demande la libération du président déchu et son rétablissement.

#### Nouveaux alliés

Le Niger s'est également rapproché du Burkina Faso et du Mali, partenaires comme lui de la Russie et dirigés par des gouvernements de transition. Après le Mali, le

Niger et le Burkina ont annoncé leur départ de l'organisation G5 Sahel, dédiée à la lutte contre le djihadisme. De cinq, ils ne sont désormais plus que deux. Une décision qui a pris effet dès le 29 novembre, neuf ans après la création de l'organisation dont les membres restants sont la Mauritanie et le Tchad. Largement financée par l'Union européenne, cette force représentait aux yeux des partenaires internationaux du Sahel une porte de sortie dans une région en proie aux violences jihadistes. Ces départs sont une nouvelle illustration du tournant «souverainiste» revendiqué par les trois pays qui ont signé en septembre un pacte de défense mutuelle, l'Alliance des Etats du Sahel, cimentant le partenariat entre leurs armées. Il marque aussi une nouvelle étape de la rupture avec les anciens partenaires occidentaux et notamment la France, engagée depuis le départ auprès du G5 Sahel. Pour Niagalé Bagayoko, les départs successifs du Mali puis du Burkina Faso et du Niger du G5 Sahel étaient prévisibles et ne font que confirmer «la mort cérébrale de l'organisation».

Noël Ndong

## IN MEMORIAM



7 décembre 2022-7 décembre 2023, il y a une année que Dieu avait rappelé à lui Mme Ibara née Kikoli Clarisse Ermesinde.

A cet effet, les messes seront dites simultanément ce jeudi 7 décembre 2023 dans les églises suivantes:

- Saint Jean Baptiste de Talangai à 6 heures;
- Sainte-Marie de Ouenzé à 6 heures;
- Basilique Sainte-Anne du Congo à 6 heures;
- La Cathédrale de Brazzaville à 6 heures
- Saint-Esprit de Mougali à 6 heures.

Mama Ermesine, ton mari, tes enfants et tes proches ont toujours des regrets éternels pour toi et continuent de te pleurer.

Que ton âme repose en paix.

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle NGBOTO Sarah Jophaëlle.

Je désire être appelée désormais TOMADIATOUNGA Sarah Jophaëlle

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer

dans un délai de trois mois.

## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

COP28

# Des entreprises africaines reçoivent 800 000 dollars

A l'issue d'un concours organisé le 5 décembre, en marge de la COP28, huit entreprises dynamiques dirigées par de jeunes Africains sont sorties gagnantes du défi 2023 YouthAdapt et vont recevoir chacune un don pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars.

Le concours est organisé chaque année, conjointement par le Groupe de la Banque africaine de développement et le Centre mondial pour l'adaptation, avec le soutien du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (YouthAdapt). C'est un concours annuel destiné aux jeunes entrepreneurs dirigeant des micros, petites et moyennes entreprises en Afrique et proposant des solutions innovantes en matière d'adaptation aux changements climatiques. Ces entreprises bénéficieront également d'un mentorat et d'un coaching complets dans le cadre d'un programme d'accélération de douze mois. Cette année, l'accent a été mis sur les entreprises appartenant à des femmes et pionnières des technologies de la quatrième révolution industrielle (4IR) telles que l'intelligence artificielle, l'analytique des données massives (big data), la réalité virtuelle, la robotique, l'internet des objets, l'informatique quantique, la fabrication additive, la blockchain et les technologies sans fil de cinquième génération au service de l'adaptation aux changements climatiques.

S'exprimant lors de la cérémonie organisée en marge de la COP28, à Dubaï, le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Ade-

sina, a souligné l'importance d'exploiter les idées et la créativité des jeunes pour améliorer les moyens de subsistance et la prospérité nationale.

«Les initiatives des emplois pour les jeunes en Afrique et le Plan d'action pour le développement des compétences pour l'employabilité et la productivité en Afrique de la Banque africaine de développement témoignent de notre engagement à créer 25 millions d'emplois pour nos jeunes, en veillant à ce que 250 millions de personnes trouvent leur voie sur le marché du travail. L'initiative Youth Adapt est un engagement à investir dans la jeunesse et à façonner un avenir prospère», a déclaré Akinwumi Adesina.

De son côté, le président directeur général du Centre mondial pour l'adaptation, Patrick Verkooijen, a souligné la nécessité de cultiver les talents de la jeunesse africaine.

«Les jeunes détiennent la clé pour libérer le potentiel économique de l'Afrique. Grâce à des initiatives telles que les Prix YouthAdapt, nous offrons des opportunités de formation et d'emploi qui permettent de retenir les talents africains dans leur pays», a-t-il précisé.

## Soutenir les entrepreneurs qui luttent contre les changements climatiques

Au cours d'une table ronde organisée dans le cadre de la remise des prix, la vice-ministre adjointe du Canada pour l'Afrique subsaharienne, Cheryl Urban, a évoqué le rôle essentiel que peuvent jouer les institutions de financement du développement. «Le programme YouthAdapt de la Banque africaine de développement apporte un soutien crucial au développement à grande échelle d'entreprises et d'innovations climatiques pilotées par des jeunes en

Afrique. Le Canada est fier de contribuer à cette initiative», a indiqué Cheryl Urban. La vice-présidente de la Banque africaine de développement, chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social, Beth Dunford, a souligné l'importance de soutenir les entrepreneurs qui luttent contre les changements climatiques. Elle a également insisté sur la nécessité de supprimer les obstacles au financement, en particulier pour les femmes.

L'envoyée de l'Union africaine pour la Jeunesse, Chido Cleopatra Mpemba, a souligné la nécessité de favoriser des mécanismes efficaces de partage de l'information entre les régions.

Une des lauréates de cette année, Lucy Wangari, de l'entreprise Onion Doctor, spécialisée dans le suivi de la croissance des oignons, a déclaré que ce prix la motiverait à en faire encore plus. «C'est un moteur

important pour la mise à l'échelle de (notre) solution innovante pour augmenter la production locale d'oignons de 20 % et transformer la chaîne de valeur de l'oignon en une source d'emploi lucrative pour les agriculteurs des terres arides et semi-arides du Kenya », a-t-elle assuré.

Les anciens lauréats ont partagé leurs expériences sur la façon dont le don a renforcé leurs entreprises. Fela Akinse, président directeur général de Salubata, une entreprise qui transforme les déchets plastiques en chaussures bon marché, a souligné la manière dont le don propulse l'expansion et l'innovation en matière de technologies propres de son entreprise, et l'aide à produire un impact à l'échelle mondiale. Les entreprises lauréates, dirigées par des femmes de toute l'Afrique, opèrent dans des secteurs touchés par les changements climatiques : l'agriculture, l'efficacité énergétique, la gestion des risques de catastrophe, les ressources en eau et la conservation de la biodiversité.

Depuis son lancement en 2021, l'initiative YouthAdapt a fourni plus de cinq millions de dollars à trente-trois jeunes entrepreneurs issus de dix-neuf pays africains.

**Yvette Reine Nzaba**

**«Les initiatives des emplois pour les jeunes en Afrique et le Plan d'action pour le développement des compétences pour l'employabilité et la productivité en Afrique de la Banque africaine de développement témoignent de notre engagement à créer 25 millions d'emplois pour nos jeunes, en veillant à ce que 250 millions de personnes trouvent leur voie sur le marché du travail. L'initiative Youth Adapt est un engagement à investir dans la jeunesse et à façonner un avenir prospère»**

# L'Italie annonce une contribution de cinq millions d'euros au SEFA

La vice-ministre de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Vannia Gava, a annoncé, le 4 décembre à Dubaï, verser cinq millions d'euros au Fonds pour l'énergie durable en Afrique (Sefa).

«Cette nouvelle contribution de cinq millions d'euros au Fonds pour l'énergie durable en Afrique vient renforcer l'attention que le gouvernement italien porte à l'Afrique, une région géographique d'importance prioritaire pour les politiques énergétiques et climatiques de notre pays», a déclaré Vannia Gava.

Elle a ajouté que cet engagement souligne la volonté constante de l'Italie de favoriser le développement énergétique durable en Afrique. «Notre coopération de longue date avec la Banque africaine de développement, lancée en 2015 avec la contribution au premier

cycle du Sefa et du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA), est encore renforcée par cet engagement », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, la fondation Res4Africa et GSE (Gestore dei Servizi Energetici) ont organisé l'événement intitulé «Préparer la transition énergétique de l'Afrique grâce à des cadres politiques et législatifs propices.»

L'accent a été mis sur le besoin de faire appel aux investissements du secteur privé pour accélérer la transformation durable des secteurs de l'électricité en Afrique. Le rôle essentiel des programmes d'assistance technique dans

la réalisation de ces objectifs a également été mis en évidence. «La nouvelle contribution de l'Italie au Sefa est une déclaration puissante de son engagement en faveur de la transition énergétique juste de l'Afrique. Ce financement renforcera davantage les efforts du Sefa visant à fournir un accès à une énergie durable et fiable sur tout le continent, stimulant ainsi la croissance économique et améliorant la qualité de vie de millions de personnes », a déclaré Daniel Schroth, directeur du Département des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à la Banque africaine de développement. « Nous

sommes profondément reconnaissants à l'Italie pour son partenariat continu et pour sa vision partagée dans le soutien à l'Afrique sur la voie de l'énergie durable », a-t-il ajouté. La contribution de l'Italie s'aligne sur les objectifs plus larges de la COP28, en particulier celui de tripler le déploiement des énergies renouvelables.

## À propos du Sefa

Le Sefa est un fonds spécial multi donateurs qui fournit des financements catalytiques pour débloquer les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il propose une assistance tech-

nique et des instruments de financement concessionnels pour éliminer les obstacles au marché, constituer une réserve de projets plus solide et améliorer le profil risque/rendement des investissements individuels.

L'objectif principal du Fonds est de contribuer à l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous en Afrique, conformément au New Deal pour l'énergie en Afrique et à l'objectif de développement durable n° 7, «Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable».

**Y.R.Nz.**

## MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE

## Deux nouveaux directeurs de service installés

Le secrétaire général au ministère du Numérique, Bertin Mantobo Menetudia, a installé, le 4 décembre à Kinshasa, deux nouveaux directeurs de service, recrutés sur concours organisé par l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Les deux directeurs sont admis sous le statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat par un arrêté ministériel du 9 août 2023, portant désignation, à titre intérimaire, des agents et cadres de carrière des services publics de l'Etat du Secrétariat général du Numérique, aux emplois de conception, de commandement, de direction, de contrôle général, de coordination et d'encadrement. Il s'agit d'Olga Kavira Kinyamusitu, directrice par intérim des applicatifs et contenus numériques, et d'Antoine Baluzolanga Kiatoko, directeur par intérim du développement de la culture numérique. Ils ont été installés en présence du directeur de cabinet du ministre du Numérique, Noël Litanda, et d'autres personnalités.

Dans son mot de circonstance, Bertin Mantobo a évoqué l'objectif et l'importance de la cérémonie du jour vue comme un acte légal des administrations publiques. En sa qualité de secrétaire général, a-t-il dit, son rôle a donc été d'installer les deux directeurs dans l'exercice, en toute liberté, de leurs fonctions. Il a été mis à leur disposition des biens corporels et incorporels, notamment les mobiliers et documents des applicatifs et contenus numériques ainsi que des documents administratifs.

La directrice des applicatifs et des contenus numériques a remercié le secrétaire général pour



Le secrétaire général, Bertin Mantobo, installant la directrice Olga Kavira Adiac

l'organisation de cette cérémonie. « Le pouvoir ne s'exerce que si et seulement s'il a été donné », a indiqué Olga Kavira Kinyamusitu, promettant d'assumer avec abnégation et un sens élevé du service la lourde charge qui lui est confiée.

« Je ne me retrouve pas dans cette administration publique pour me servir, mais pour servir l'Etat dans un domaine que

j'aime très particulièrement : le numérique, la manipulation des données, leur traitement, leur conservation et aussi leur distribution ; c'est un honneur de travailler en tant que collaboratrice directe du secrétaire général du Numérique et de servir les autres. Je suis une femme très stricte et rigoureuse et gentille à la fois », a-t-elle laissé entendre. Mesurant les défis à surmonter et

consciente de sa lourde responsabilité, Olga Kavira Kinyamusitu compte sur le savoir-faire et l'expérience du secrétaire général, invitant l'ensemble des agents et cadres à travailler avec acuité afin de donner à la nation congolaise une digitalisation à sa trempe.

Pour sa part, le directeur du Développement de la culture numérique, Antoine Baluzolanga, a rappelé qu'il n'est pas un

nouveau dans l'administration publique, car ayant participé à différents travaux scientifiques et stratégiques, à des ateliers, et ayant été membre actif de l'équipe technique d'appui qui a conduit à l'installation du Secrétariat général et du secrétaire général au Numérique. Son choix, a-t-il dit, s'est porté sur la culture numérique, un domaine transversal et cadrant avec la diversité de son profil.

Il a lui aussi encouragé l'assistance à travailler avec abnégation aux côtés du secrétaire général pour leur encadrement. « *Étant nouveau dans cette administration, je vais étaler mes faiblesses auprès du secrétaire général, et non les cacher; afin de bénéficier de ses sages conseils qui me permettront d'aboutir à la mission qui m'a été confiée* », a fait savoir Antoine Baluzolanga. Il a appelé les agents à bannir les appartenances et les étiquettes des recommandés ou de l'ENA, et de privilégier le fait d'être tous des agents à part entière, leur rappelant la mission de matérialiser la vision du chef de l'Etat sur le numérique.

De son côté, le directeur de cabinet du ministre du Numérique a exhorté les deux directeurs à travailler avec détermination et amour du travail, les invitant à mettre l'intérêt de l'Etat au cœur de l'exercice de leurs fonctions respectives. Il a insisté sur leur devoir de réussir la transformation digitale du pays.

Martin Engimo


www.adiac.tv

## Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO






AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

 +336 11 40 40 56

 info@adiac.tv



84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa  
Brazzaville - République du Congo

## PRÉSIDENTIELLE 2023

# Katumbi parle à la population de Lisala

Comme à Kindu, Moïse Katumbi n'a pas eu la tâche facile à Lisala, quatrième étape de son périple équatorien dans sa campagne électorale.

Arrivé dans la capitale de la Mongala le 5 décembre, le candidat n° 3 a de nouveau buté à des pratiques d'intolérance orchestrées, ici encore, par le gouverneur de la province, selon des sources concordantes. « *Forces de sécurité déployées, population dispersée et podium démantelé sur ordre du gouverneur César Limbaya* », a commenté un confrère sur place qui évoque de « nombreux témoignages » selon lesquels le candidat Moïse Katumbi s'est adressé à la population dans un cadre de fortune qui a drainé toute la foule que l'autorité a voulu disperser par ses manœuvres. C'est à juste titre qu'il a commencé par remercier cette assistance qui n'a pas voulu céder à la provocation, avant de demander une minute de silence en mémoire du maréchal Mobutu.

Dans cette ville où naquit le deuxième président du Congo indépendant, Moïse Katumbi a promis de faire du 14 octobre, la date de



Moïse Katumbi à Lisala/DR

naissance de Mobutu, une journée de fête nationale en hommage à celui qu'il a appelé « grand homme », « tué deux fois à cause de l'état de sa province d'origine et de sa ville natale, laissées à l'abandon ».

Sur ce constat d'un bilan largement vide de la gouvernance de ces cinq dernières années, Moïse Katumbi a remercié encore la foule qui,

par ce déplacement massif, a dit « *ouvertement au président sortant qu'il n'a initié aucun projet pour Lisala, même pas un WC !* » Avant d'ajouter un autre constat et de lancer un nouvel engagement : « *Je viens de marcher à vos côtés depuis l'aéroport. J'ai constaté qu'il n'y a ni routes, ni eau, ni électricité. Aucun projet n'a été réalisé. C'est*

*la conséquence d'un pouvoir qui vous a abandonnés pendant cinq ans et a pensé venir ici dans le cadre de la campagne avec de nouvelles promesses chimériques. N'acceptez plus d'être les dindons de la farce.*

Pour ce qui est de son programme pour Lisala et toute la Mongala, Katumbi projette de transformer cette ville aujourd'hui as-

saillie par des ravins de toutes parts. Projection aussi de construction des routes modernes, d'assurer la desserte en eau potable et électricité et de promouvoir l'industrie locale pour générer plusieurs emplois. « *Nous allons transformer Lisala. Nous allons y construire des routes modernes. Nous allons construire la route Lisala-Bumba* », a-t-il assuré, avant de formuler son engagement pour le social : « *Nous allons améliorer les salaires des enseignants et des soldats contraints à un traitement de pauvres alors que les députés gagnent 21 000 dollars* ».

Une lueur d'espoir a, au terme de cette adresse d'espérance, allumé une étincelle dans les yeux réconfortés de cette foule qui va alors raccompagner Katumbi vers l'aéroport d'où il s'est envolé pour Bumba, après un ultime échange d'exhortation à voter pour lui et à dire au revoir à Félix Tshisekedi.

**Martin Enyimo**

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

## Félix Tshisekedi s'attaque à la gestion de Katumbi au Katanga

Le candidat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a repris son bâton de pèlerin, le 5 décembre, après trois jours d'interruption de sa campagne électorale due aux incidents survenus dans le Kongo central.

Arrivé dans la soirée à Lubumbashi, dans le Haut Katanga, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a tenu un meeting à la place de la Poste, devant des milliers de ses partisans. Dans son intervention fortement applaudie par une population en liesse, il n'a pas manqué d'egratigner l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, qui passe actuellement pour son principal challenger à la présidentielle de décembre. Le président sortant a tenu à conscientiser la population locale sur le fait que Katumbi n'a jamais rien fait pour elle tout le temps qu'il a administré l'espace Katanga. « *Faites preuve de prudence envers nos ennemis, car lorsqu'ils étaient au pouvoir au Katanga, ils n'ont rien fait pour le développement de la région (...)* », a-t-il indiqué.

Pour mieux étayer ses propos, il a comparé le Katanga sous Moïse

Katumbi, en termes de développement, à son état actuel. La gestion de cette province par Jacques Kyabula et celle du Lualaba par Fifi Masuka tranchent nettement avec les balbutiements ayant caractérisé l'administration de Moïse Katumbi lorsqu'il fut gouverneur, a laissé entendre Félix Tshisekedi. « *Aujourd'hui, nous avons des gouverneurs patriotes au Katanga. Jacques Kyabula n'a pas fait son stade privé, Kyabula n'a pas fait sa société privée de transport, il n'a pas contribué à la faillite de la SNCC. Il a suivi la vision que je lui avais donnée pour servir la population du Haut-Katanga. Au Lualaba, maman Fyfy Masuka a également pris la vision, celle de construire un aéroport de type moderne dans la capitale mondiale du cobalt alors que ceux qui étaient là avant*

*n'ont rien fait* », a martelé Félix Tshisekedi.

Il a également expliqué le bien-fondé du principe gagnant-gagnant qu'il entend instaurer dans le domaine minier, dans le cadre du nouveau partenariat avec les entreprises minières installées dans le pays. « *Tous, nous nous sommes mis d'accord de mettre de côté l'ancien partenariat. Nous devons être dans le gagnant-gagnant* », a précisé le candidat n°20, obsédé uniquement par le souci de faire profiter aux Congolais les dividendes que peut générer l'exploitation de leurs ressources naturelles. Sur la même lancée, Félix Tshisekedi a promis de relancer l'agriculture, secteur longtemps négligé, de sorte à en faire un domaine pourvoyeur d'emplois et un instrument stratégique de réduction du taux de chômage.

**Alain Diasso**

## UPN

## Le comité de gestion dans le viseur de la justice

Le Parquet général près la Cour d'appel de la Gombe vient d'entamer une procédure contre tous les membres de l'équipe sortante qui avait dirigé cette institution universitaire pendant quelque temps.

Il est reproché aux membres de l'équipe le détournement des deniers publics. Cette action du Parquet fait suite au rapport de l'audit mené par l'Inspection générale des finances (IGF) au sein de cette institution d'enseignement universitaire. Ce rapport de l'IGF, note-t-on, révèle des faits répréhensibles, notamment la non-déclaration et le non-paiement des impôts dus à l'État sur toutes les primes et collations payées aux cadres et agents de l'UPN, primes et collations du reste octroyées même pour des tâches régulières et normales qui rentrent dans les attributions du personnel ; le non-paiement des quotités dues au Trésor public (DGRAD) sur les frais de diplôme dont le montant total s'élèverait à 190.225 USD pour l'année académique 2021-2022. Il est également reproché au comité de gestion sortant la fragmentation de la gestion financière de l'université caractérisée par la multiplicité des points de perception (caisses parallèles) des frais illégaux au niveau des facultés et départements, dont la gestion lui échappe totalement.

**Lucien Dianzenza**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)*  
*Samedi (9h-13h)*



## NORD-KIVU

## La force régionale de la CEA amorce le processus de son départ

Alors qu'on se rapproche de l'échéance du 8 décembre, date butoir devant consacrer la fin de la présence des forces régionales de la Communauté des États de l'Est (CEA) au Nord Kivu, ces dernières ont déjà amorcé le processus de leur retrait effectif.

Depuis le 2 décembre, les premiers contingents, en l'occurrence la force kényane, ont entamé leur retrait des positions qu'ils occupaient. D'autres membres de cette force régionale de la CEA vont également leur emboîter le pas dans les prochains jours.

Les départs de ces troupes font suite au refus par Kinshasa de prolonger leur mandat, au motif qu'elles n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le gouvernement avait, entre autres, soutenu le fait que ladite force n'a pas obtenu les résultats escomptés dans les délais convenus en plus du changement de direction imprimée par ses unités. Toutefois, le retrait de la force régionale de la CEA ne sera pas sans conséquence sur le terrain,



La force régionale de l'EAC

pensent maints analystes qui craignent la résurgence de l'activisme accru des groupes armés. Le fait que ce retrait intervienne

au moment où les combats continuent d'opposer les supplétifs de l'armée rwandaise battant pavillon M23 aux groupes de miliciens

patriotes Wazalendo est un sujet d'inquiétude. Déjà, les terroristes du M23 en ont profité pour attaquer les positions des Forces

armées de la République démocratique du Congo sur l'axe Kilolirwe, Kabati-Kingi, approchant ainsi de la cité de Sake, dernier verrou sécuritaire situé à environ 27 kilomètres de la ville de Goma.

D'aucuns craignent le vide sécuritaire qui pourrait s'installer en attendant que la force militaire de la SADC (Southern African Development) puisse prendre le contrôle de la situation. Avec les scrutins du 20 décembre qui pointent à l'horizon dont on ne connaît pas encore l'issue, le retrait de la force régionale de la CEA devrait rappeler aux autorités congolaises l'impérieuse nécessité de répondre au défi qu'impose cette nouvelle donne sécuritaire.

**Alain Diasso**

## CAN FOOTBALL FÉMININ 2024

## La RDC qualifiée aux dépens de la Guinée équatoriale

Les Léopards dames de la République démocratique du Congo (RDC) ont composté leur ticket pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue l'année prochaine, au Maroc.

Les joueuses du sélectionneur Papy Kimoto (qui a succédé à Marcelo Kadiamba) ont battu, le 5 décembre au stade des Martyrs, à Kinshasa, le Nzalang de la Guinée équatoriale par 2 buts à 1, en match retour du dernier tour éliminatoire de la compétition africaine de football féminin. Au match aller, vendredi dernier en terre équato-guinéenne, les Congolaises accrochaient les Guinéennes par un but partout.

Au stade des Martyrs, les joueuses de Papy Kimoto ont pourtant été menées 0-1, un but de Helena Obono à la 45<sup>e</sup> minute. Mais elles sont revenues en seconde période avec de réelles intentions de se qualifier et surtout de retrouver la phase finale de la CAN après dix ans d'absence (la dernière fois



Les Léopards dames football qualifiées pour la CAN 2024

c'était en Guinée équatoriale, en 2012). Déterminées, elles sont revenues à la marque grâce à une réalisation de Marlène

Kasaj. Et à la 75<sup>e</sup> minute, Ruth Kipoyi a inscrit le but de la qualification, question d'imiter les Léopards messieurs qualifiés pour

la CAN prévue en janvier et février prochains, en Côte d'Ivoire. Cette situation de double qualification de la RDC remonte

à 1998, et les messieurs s'adjugeaient la troisième place à la phase finale de la CAN au Burkina Faso

**Martin Engimo**

## ELIMINATOIRES CAN FÉMININE MAROC 2024

## Le Congo échoue à la porte de la qualification

Les Diables rouges seniors dames n'iront pas au Maroc pour y disputer, l'année prochaine, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). C'est la conséquence du match nul concédé le 5 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, face à la sélection tunisienne lors du match retour des éliminatoires de la compétition.

L'attente devient longue pour le Congo qui n'a pas disputé la CAN des dames depuis 2008, en Guinée équatoriale. La double confrontation qui s'est sanctionnée par son élimination n'a pas été abordée dans des meilleures dispositions. La Tunisie avait déjà fait une bonne partie du boulot en le dominant sur un score de 5-2. Les Congolaises comptaient sur un sursaut d'orgueil pour renverser la vapeur mais elles ont été inconstantes pendant toute la rencontre.

Queen Bouanga Dzoussi a rapidement ouvert le score à la 14e minute, permettant au Congo de refaire à ce moment du match une partie de son retard. L'attente des deux prochains buts qui devaient priver les Tunisiennes d'une qualification a tourné au cauchemar. Car dès l'entame de la seconde mi-temps, Sabrina El-louzi a remis les deux équipes à égalité à la 47e minute. La Tunisie a bien géré la suite des débats, empêchant ainsi le Congo d'exister.

« Nous avons rencontré une très bonne équipe. Nous



Les Diables rouges seniors dames éliminées à la porte de la phase finale/Adiac

avons joué à fond pour arracher la qualification face à la Tunisie, malheureusement nous n'avons pas atteint nos objectifs. Je sais que l'élimination fait mal mais, c'est la loi du football. Je suis très ravi du groupe dont je dispose parce que nous étions à 90 minutes d'une qualification à la CAN à laquelle le Congo n'a plus participé depuis 2008. C'est un groupe à garder. Et nous devons travailler pour préparer les prochaines échéances », a commenté Berjona Mbemba, la sélectionneuse des Diables rouges, au terme de la rencontre. « La sélection congolaise a montré ses vraies qualités. Elle nous a fait trembler, mais à la fin c'est l'expérience qui a joué en notre faveur. Je félicite l'équipe du Congo. Elle est très jeune et peut travailler pour aller très loin », a déclaré, pour sa part, Samir Landolsi, le coach de la Tunisie dont la plupart des joueuses évoluent en Europe, contrairement au Congo.

James Golden Eloué

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

## Ligue 2, 17e journée

Le leader lavallois chute à Ajaccio (0-2). Titulaire au poste de libéro, il a rarement été pris en défaut par Touzghar jusqu'à la 90e+3 min et une glissade qui laisse Touré se présenter face à Samassa, qui provoque le penalty du 2-0.

Les Tango cèdent la première place à Angers, avec une longueur de retard sur le SCO (33 contre 34 points).

Entré à la 59e min alors que Pau était tenu en échec par Valenciennes, Mons Bassouamina double le score à la 72e et marque son 7e but de la saison.

Pau l'emporte finalement 3-1 et s'installe, avec 29 points, à la 4e place.

Naufrage collectif pour Dunkerque, torpillé 0-5 à domicile par Bastia. De retour dans le groupe, Alain Ipiélé est entré à la 72e min. L'USD est 19e et avant-dernier avec 13 points.

Sans Yvan Iki Dimi, non retenu pour le deuxième match consécutif, Amiens s'incline à Troyes (0-2). Les Picards sont 11es avec 23 points.

Sans Kévin Mouanga, blessé, Annecy reçoit Caen ce mercredi soir.

**Angleterre, 15e journée, 1re division**

Han-Noah Massengo n'était pas



Mons Bassouamina, mégaphone en main, et ses co-équipiers fêtent leur victoire face à Valenciennes/DR

dans le groupe de Burnley, battu à Wolverhampton (0-1).

**Belgique, 8e de finale de la Coupe**

Rien ne va pour Courtrai, éliminé à domicile par le RWDM Molenbeek (0-1). Mark Mampassi était sur le banc.

**Israël, 7e journée, 1re division**  
L'Hapoel Haifa est tenu en échec par Petah Tikva (1-1). Avec Fernand Mayembo titulaire.

L'Hapoel Tel Aviv chute à Ashdod (1-2). Bryan Passi et Mavis Tchibota étaient titulaires : le défenseur a été

remplacé à la 88e alors que l'ailier a donné une passe décisive à la 82e avant d'être expulsé à la 90e+3 min. Au classement, l'Hapoel Haifa est 2e avec 14 points, devant l'Hapoel Tel Aviv, 7e avec 8 points.

Camille Delourme

# La famille Booster s'agrandit

Au cours du mois de novembre, nous avons eu à lancer notre dernier né : Booster Gin Tonic, qui vient compléter la gamme Booster.



Les lancements ont eu lieu respectivement dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, les 17 et 24 novembre, dans une ambiance disco, avec une décoration qui nous a replongés dans le monde de la nuit.

Pour chacune des villes, nous avons retenu un site principal où nous avons reçu nos partenaires triés sur le volet (distributeurs, gros bars, CHR, influenceurs, collaborateurs de toutes les directions), plus de 300 invités par ville.

Parallèlement, cinq PDV's de type discothèque ont été sélectionnés par ville, les consommateurs de ces différents PDV's ont vécu la révélation du nouveau produit en simultané avec le site principal et ont aussi eu la primeur de la dégustation de celui-ci. Environ 1500 personnes ont pu être touchées au total pour les cinq PDV's et par ville.

La marque est portée par notre égérie Tidiiane Mario le Wolvé qui, au lendemain du lancement de Brazzaville, a tenu le pari d'un concert qui a regroupé plus de 15 000 personnes et qui était sponsorisée uniquement par Booster Gin Tonic.



## COMICE AGRICOLE AU STADE FELIX EBOUE, À BRAZZAVILLE

Du 6 au 9 décembre 2023, au stade Félix Eboué, à Brazzaville, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), projet agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, soutenu par la Banque mondiale, organise, avec l'appui et les moyens techniques de CERPAC, une ONG de développement, un Comice agricole des bénéficiaires du fonds à coûts partagés, sous le thème : **« Valorisons les acteurs agropastoraux et halieutiques en consommant local »**. Ce comice est une exposition-vente des produits agricoles par 60 groupements, coopératives et entreprises agroindustrielles sélectionnés dans tous les départements.

Les visiteurs découvriront une gamme de produits agricoles, notamment les fruits, les légumes, les produits de transformation tels que la farine de manioc ou fougou, les produits d'élevage tels que la viande de bœuf, de porc, le poulet de chair, les œufs, le poisson, la charcuterie et bien d'autres, à des prix accessibles à toutes les bourses.

L'entrée à la foire est gratuite et ouverte au public tous les jours de 8h à 18h.

Venez nombreux, au Stade Félix Eboué, du 6 au 9 décembre 2023, découvrir l'ingéniosité de nos compatriotes dans le domaine agricole.

Consommons tous le Made in Congo.

Pour plus d'informations, contactez le CERPAC au 06 440 31 38 ou 05 022 98 59.



### DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/23/002

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1100 kits d'hygiène.  
Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIÈCE PAR KIT
1100	Pagnes de type Petit Hollandais	1
3300	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
3300	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
1100	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
1100	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
1100	Sandales de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41))	1
1100	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
1100	Pommades/ lait de toilette (de type Day by Day)	1
3300	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressés peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>  
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)  
Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail : [procurement.congobrazzaville@unfpa.org](mailto:procurement.congobrazzaville@unfpa.org)  
La date limite pour la soumission des offres est le 15 décembre 2023.

## DONATION

## Des instruments de musique offerts à l'orchestre symphonique des enfants

Le don a été remis aux responsables de l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville par le chef de mission adjoint à l'ambassade de la fédération d'Allemagne en République du Congo, Arvedt Achilles.

La cérémonie a débuté par un mot du chef de mission adjoint, Arvedt Achilles, qui a indiqué : « La raison de notre rencontre d'aujourd'hui est très réjouissante. Notre ambassade a décidé, en septembre, de soutenir à nouveau le travail de l'orchestre avec un financement de 800 000 FCFA pour l'achat de trois instruments de musique : un violoncelle, un violon et un pupitre. Les instruments deviennent la propriété de l'orchestre. Nous savons que ces instruments sont entre de bonnes mains chez vous ! Sincères félicitations ».

Toutefois, le chef de mission a reconnu que les instruments finissent par tomber en panne et doivent être remplacés. « Nous savons que les parents, dont l'éducation musicale de leurs enfants leur tient à cœur, ne disposent pas d'assez de moyens pour financer eux-mêmes l'achat d'instruments. Nous savons qu'une éducation musicale précoce des enfants et des adolescents en musique classique, comme ici dans l'orchestre symphonique des jeunes, a une influence extrêmement positive pour toute la vie. L'amour de la musique classique, qui plus est au sein de la communauté d'un grand orchestre symphonique,



Après la remise de la guitare./DR



La remise des instruments./DR

influence positivement notre regard sur la vie », a-t-il ajouté.

Il a poursuivi son propos en disant qu'il y a aussi des choses tristes dans la vie. « Je suis encore en train de penser aux nombreux jeunes qui ont perdu la vie dans la nuit du 19 au 20 novembre au stade d'Ormano. Quel avenir, quels projets avaient-ils pour le restant de leur vie ? L'un d'entre eux jouait-il un instrument ? Nous allons probablement assister à l'une des musiques classiques que l'orchestre symphonique des jeunes jouera

avec les nouveaux instruments. Nous penserons en silence aux personnes décédées et à leurs proches blessés. Nous remercions les responsables qui ont permis le miracle de rendre cet orchestre possible », a-t-il poursuivi.

Recevant les instruments, le maestro Josias Ngahata a remercié l'ambassade d'Allemagne pour ce geste qui vient une fois de plus confirmer la bonne relation qui a toujours existé entre cette ambassade et l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville.

**Bruno Okokana**

## COUPE DU MONDE SENIORS DAMES DE HANDBALL

## Les Diabes rouges paient cash leur impréparation

La sélection nationale du Congo de handball n'arrive vraiment plus à séduire depuis le début de la 26<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde des séniors dames de handball, qui se joue du 29 novembre au 17 décembre au Danemark, en Norvège et en Suède. Logé dans le groupe H en compagnie des Pays-Bas, de la République tchèque et de l'Argentine, le Congo n'a pas convaincu durant la phase de groupes puisqu'il n'a gagné aucun match.

Contrairement à la 25<sup>e</sup> édition en Espagne où le Congo était la meilleure équipe du continent, cette fois-ci, son manque de préparation a été mis à nu. Il est non seulement dernier de son groupe mais l'unique pays africain à ne pas se qualifier pour la phase principale.

Le Congo a, en effet, perdu tous ses matches et n'a pas pu satisfaire les attentes du public sportif qui comptait beaucoup sur lui. Tout a commencé avec la défaite face à la République tchèque, 32-22, avant d'enchaîner devant les Pays-Bas, 40-20. Les lacunes de la sélection du Congo se sont confirmées lors du match contre l'Argentine où elle a dominé durant la première mi-temps avant de chuter 31-26, à la fin du match.

Ces résultats ne devraient pas surprendre les acteurs du



L'équipe nationale du Congo/Adiac

handball national puisque depuis la Coupe d'Afrique Sénégal 2023, où le Congo a occupé la troisième place, aucun stage normal n'a été organisé au profit de toutes les joueuses retenues à l'équipe nationale. Les dirigeants doivent revoir leurs stratégies en mettant le paquet dans la préparation de l'équipe.

Les joueuses de l'Angola, du Cameroun et du Sénégal sont actuellement dans la phase principale de la Coupe du monde, pendant que les Congolaises cherchent un bon positionnement au classement général de la compétition. Notons que c'est pour la première fois que le Congo joue successivement la Coupe du monde. Les dirigeants souhaitaient faire mieux que lors de la dernière édition mais hélas !

**Rude Ngoma**